Communiqué de presse de

 Karine LALIEUX, Ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, en charge des Personnes handicapées et de la Lutte contre la pauvreté

 24.10.2020

**7 millions d’euros pour soutenir l’aide alimentaire​**

Sur proposition de la Ministre des Pensions et de l’Intégration sociale, en charge des Personnes handicapées et de la Lutte contre la Pauvreté, Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé, ce vendredi 23 octobre 2020, deux subsides exceptionnels au bénéfice des acteurs de l’aide alimentaire et des CPAS.

La crise Covid 19 et les mesures nécessaires prises pour combattre la pandémie ont un impact lourd sur les personnes en situation de vulnérabilité et de pauvreté. Cette crise est sanitaire, économique mais aussi profondément sociale.

Le recours à l’aide alimentaire est devenu un enjeu majeur dans ce contexte de crise. Le nombre de bénéficiaires des Banques alimentaires a ainsi augmenté d’environ 15% ces derniers mois, un constat de hausse partagé par les CPAS et tous les acteurs de terrain.

*Pour répondre à ces besoins, sur proposition de la Ministre Karine Lalieux, le Gouvernement fédéral a décidé d’octroyer :*

* **​Une subvention d’un total de 1.000.000 euros à ODC Antwerpen, la Croix-Rouge, Alimen’T et la Fédération des Banques alimentaires**pour l’achat de denrées alimentaires et d’hygiène de première nécessité ainsi que pour la livraison de ces biens aux personnes à mobilité réduite.

​Le subside permettra d’assurer une continuité dans la distribution de l’aide alimentaire, de pallier la diminution des invendus alimentaires issus de la grande distribution et d’assurer des stocks de denrées alimentaires suffisants pour cet hiver.

* **​Un subside de 6 millions d’euros aux CPAS**, pour les soutenir face aux demandes croissantes de leurs usagers pour de l’aide alimentaire et de produits d’hygiène de base.

​Depuis le début de la crise, les CPAS sont en effet fortement sollicités en raison des difficultés rencontrées par certains groupes précarisés pour se procurer de la nourriture.

​Une première aide de 6 millions d’euros avait déjà été libérée par le précédent Gouvernement pour soutenir les initiatives prises par les CPAS et leurs partenaires associatifs (Restos du Cœur, etc) mais nombre d’entre eux ont toutefois déjà épuisé ce subside. Il était donc indispensable de prendre une mesure forte pour les soutenir dans les mois à venir.

​

**Karine Lalieux, Ministre des Pensions et de l’Intégration sociale, en charge des Personnes handicapées et de la Lutte contre la pauvreté**:

« *La crise sanitaire et les mesures difficiles que nous devons prendre pour lutter contre le coronavirus ne doivent pas occulter l’urgence sociale. Il est primordial de soutenir les acteurs qui travaillent et accompagnent chaque jour les publics les plus fragilisés de notre société.*

*Il serait indigne de laisser des familles, des femmes, hommes et enfants, avoir faim. Nous n’abandonnerons pas ceux pour qui l’aide alimentaire est une question de survie.*

*Je resterai à l’écoute des acteurs de terrain et des personnes vulnérables pour adapter et anticiper, avec le soutien du Gouvernement, les réponses politiques à leurs besoins. »*